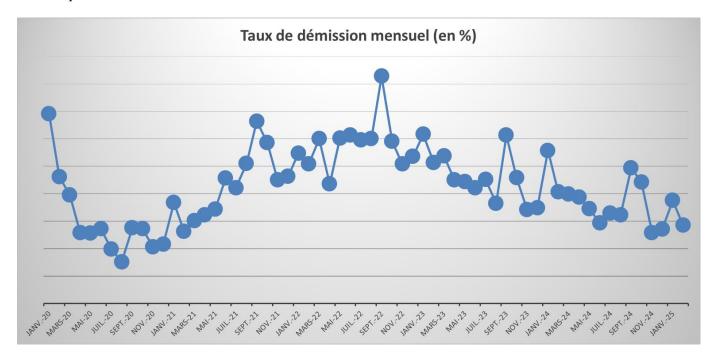
## Analyse des effectifs:

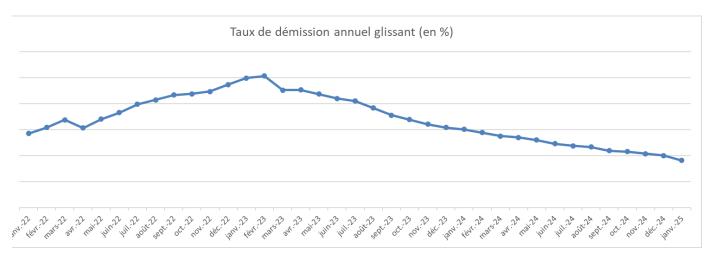
Le premier trimestre ne sera pas bon pour les effectifs. On le savait déjà, mais là on le constate, et on est sur la fourchette haute des prévisions. La diminution en 2 mois est déjà significative.

Les entrées sont quasi inexistantes...

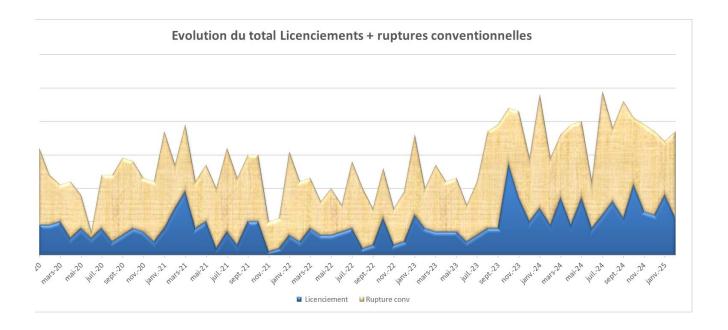
Le nombre des départs se maintient à un niveau très bas (qui explique aussi en partie la faiblesse des recrutements). Les démissions restent sur un rythme d'une période de crise où les salariés préfèrent rester chez Capgemini plutôt que de se risquer ailleurs :



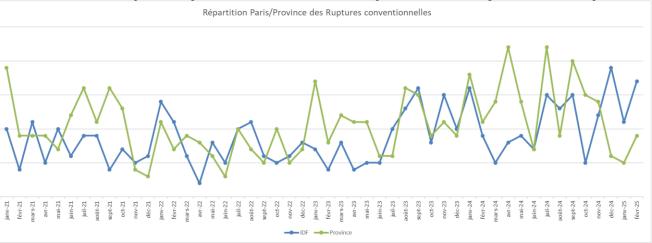
Le taux de démissions annualisé (glissant) n'en finit plus de descendre, indiquant notamment que chaque mois les démissions sont moins nombreuses que le même mois de l'année précédente :



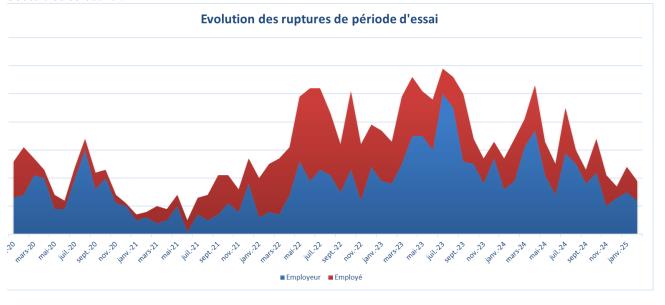
Concernant les départs « managés » (licenciements + ruptures conventionnelles), on reste à un niveau raisonnable pour les licenciements, mais le nombre de RC est assez élevé conduisant à un nombre de départs managés cumulé qui reste très au-dessus de la moyenne :





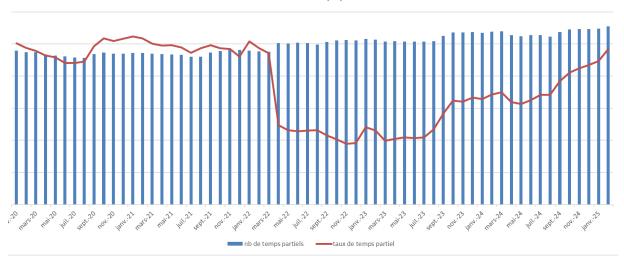


Les fins de période d'essai sont de nouveau à un niveau modéré, en lien avec des recrutements peu nombreux et sans doute très sélectifs :

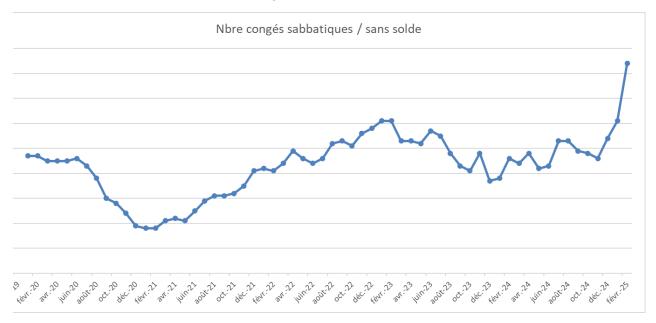


Le taux des temps partiels continue sa progression entamée fin S2 2024 :

Evolution des temps partiels



A noter la forte évolution du nombre de congés sans solde :

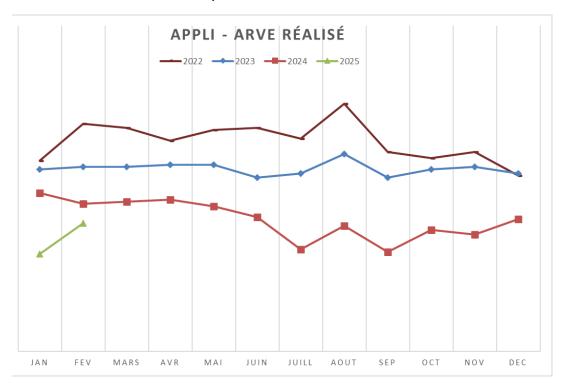


Cette évolution est un effet du dispositif « congé respiration ». Même si ce dispositif n'a pas eu l'engouement attendu par la direction, il est quand même bien visible sur les courbes.

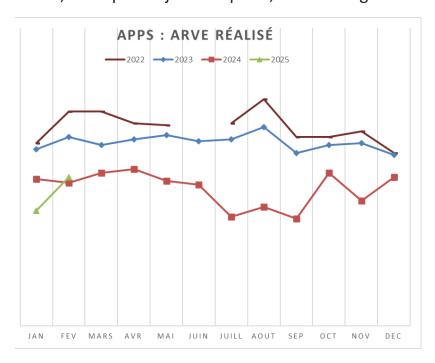
## Analyse de l'activité économique

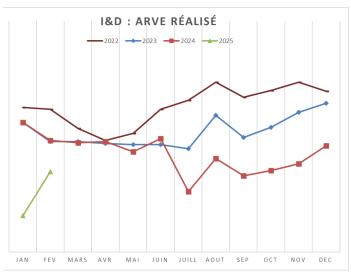
Après un très mauvais mois de janvier, février est un mois médiocre. Difficile encore d'espérer un retour à la normale rapide (le mois de mai était une cible pour plusieurs patrons de BU).

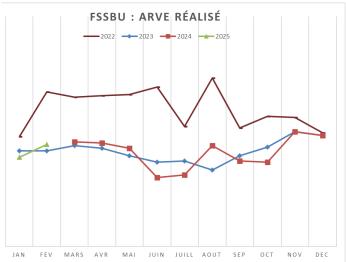
L'ARVE consolidé au niveau d'APPLI ce mois-ci est bien meilleur que le mois passé, mais encore loin des niveaux espérés...



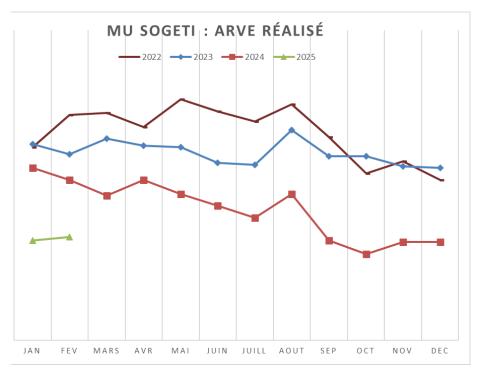
L'ARVE, bien que toujours trop bas, remonte significativement sur 3 des entités :





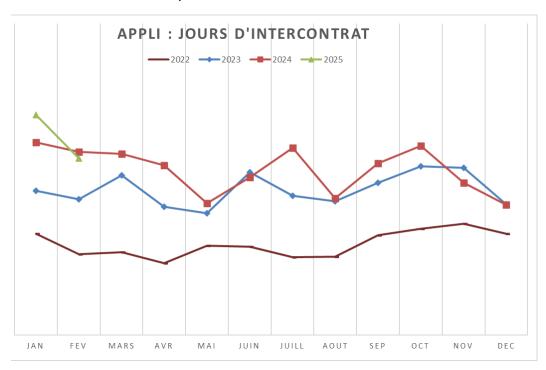


Mais côté SOGETI, la progression est marginale et le niveau toujours très bas :

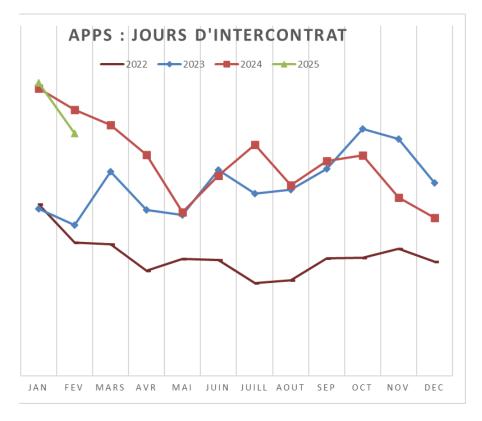


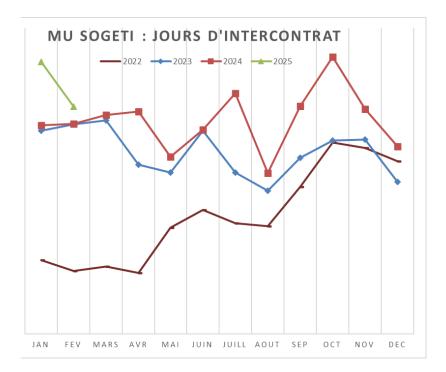
La direction de Sogeti nous a précisé que les arrêts de maladie ont été particulièrement sensibles pour Sogeti en février et que la remontée sera visible sur les données de mars.

En effet miroir avec ce qui précède, le nombre de jours d'intercontrat au niveau APPLI revient sous le niveau de février 2024. Mais du fait de la décroissance d'effectif sur un an, les 2 valeurs sont comparables :

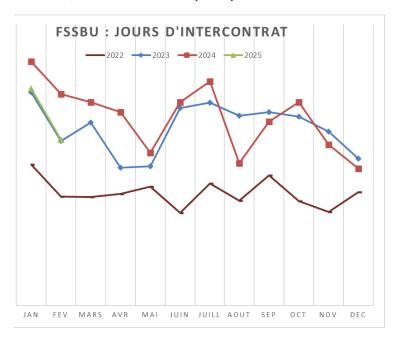


Sur Apps et Sogeti, on est toujours à des valeurs très hautes :

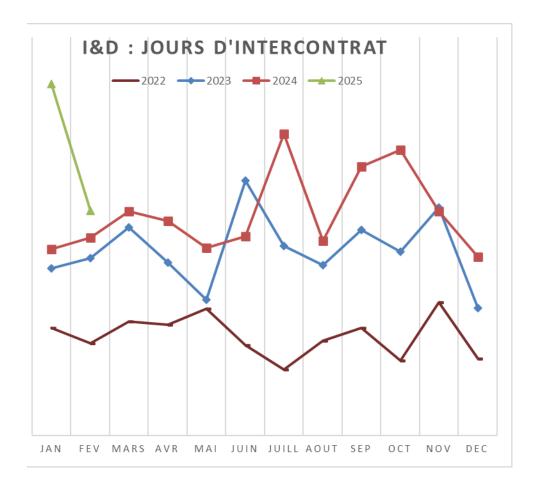




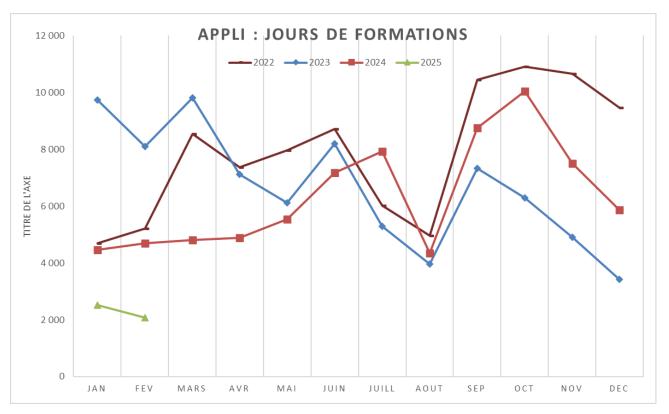
Pour FS, la situation est plus proche des valeurs moyennes des 2 dernières années :



Pour I&D, on est sur des niveaux inférieurs aux autres mois de février, mais a peu près dans la moyenne des taux 2024 :



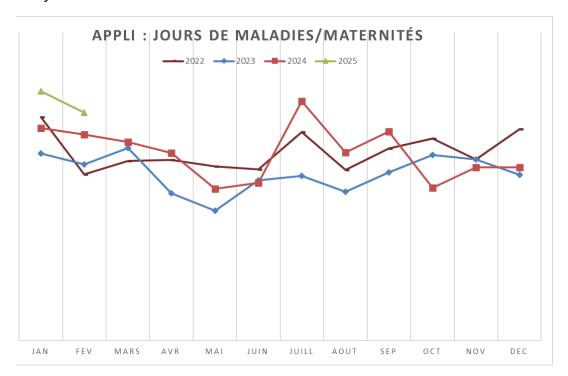
Contrairement à ce qui nous est annoncé, le nombre de jours de formation est au plus bas (toutes les entités sont concernées) :



En cause a priori : des formations qui sont de plus en plus suivies sans code projet spécifique (et qui ne sont donc pas comptabilisées dans l'indicateur ci-dessus). D'autres

indicateurs à la disposition de la direction (nb et temps de formations suivies sous Next par exemple) permettraient a contrario de dire que l'effort de formation est important... Mais sans chiffres à la clé, difficile pour nous de le vérifier !

Les jours de maladies sont restés en février à un niveau élevé :



La grippe (notamment) aurait été plus virulente cette année. Les salariés étant plus malades que les autres années, le taux d'ARVE en a été affecté. Si le taux de malade continue de descendre, concomitamment à une activité en convalescence mais qui s'améliore, on devrait retrouver de meilleurs taux d'ARVE dès le mois de mars...